Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 2020

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le lundi 15 avril 2020 à 20 heures, par visioconférence.

Étaient présents : Ludovic FAGAUT, Laura MARTINEZ, Nathalie MARTY, Pierre DAGUET, Daniel ORCEL, Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Brigitte GIRARDOT, Christophe GRAS, Sylvie VACHEY, Patrick DIGNAC, Luc AUBERTEL, Denis AUBERTEL, Cara LEOPOLD, Léa BOTTAGISI, Martine ROBIN, Alexandre JURY. Chantal MAY-BERGEZ, André WURGLER.

Procurations : Claude SAUVAGE, Christian LEVAUX, Jean MERCIER, Marie-Josephe DOUCET, Bernard BOSQUE, Marie-Claude BASTIEN, Jean-Paul BIDAL, Brigitte GIRARDOT, Yves THOMAS, Cara LEOPOLD, Anne BUISSONNIER, René RINGENBACH, Henriette BARETJE, Paul GONEZ, Danielle MARTINET, Laurence AEBISCHER, Christian VENDRAME.

Étaients excusés : Michel ROUGE, Éric ALAUZET, Anne VIGNOT.

Le Président, Alexandre JURY, remercie les adhérents de leur présence.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral de l'année 2019
- Rapport financier de l'année 2019
- Programme d'activités 2020
- Budget prévisionnel 2020
- Cotisation
- Renouvellement du Conseil d'administration

Rapport moral de l'année 2019

Le président donne lecture du rapport moral de l'année 2019. S'ensuivent des échanges avec la salle.

Le président indique que Michel Rouge, trésorier, n'a pas pu être présent, et qu'il présentera le rapport financier à sa place.

L'association compte 100 adhérents à jour de cotisation au 31/12, ce qui reste à un niveau raisonnable, même si ce nombre est plus bas comparé à d'autres années (notamment 2018

où la collecte de fonds visant à racheter la gare haute avait permis une augmentation significative des adhésions).

Gare haute du Funiculaire : avancement du dossier

Suite au contact de l'association avec Patrick AYACHE, Vice-président de Région délégué au Tourisme, en novembre 2018, il avait été décidé de lancer une étude de faisabilité afin de définir un projet touristique autour du Funiculaire réhabilité.

Cette étude contient 2 parties : une partie technique, qui serait confiée à une entreprise de la région de Grenoble (Transports et Ingénierie en Montagne), spécialisée dans les remontées mécaniques, et une partie touristique, qui serait confiée au cabinet Somival, qui connaît bien le territoire.

Le coût de la phase technique s'élève à 33 000 euros. Une demande de financement a été effectuée auprès du Conseil Régional, et l'association a obtenu un accord de principe en octobre 2019, pour un financement de 50%.

L'association recherche donc des financements complémentaires. Grand Besançon Métropole a été sollicité début 2020, il nous a été répondu qu'il était préférable d'attendre la nouvelle équipe qui sera en place après les élections municipales.

Ce dossier sera donc réactivé à la rentrée de septembre.

L'association envisage également de solliciter le Conseil Départemental, si besoin, en fonction de l'issue du sujet suite aux discussions à venir avec Grand Besançon Métropole.

Un dossier préoccupant est apparu en février 2020 suite à la réception d'un courrier du propriétaire de la gare haute, Grand Besançon Habitat, qui demandait à l'association de se positionner sur le rachat du bâtiment sous 1 mois, faut de quoi des travaux de rénovation seront entamés pour le réaffecter au parc locatif social (le bâtiment est vide depuis 4 ans et se dégrade, d'où la nécessité pour le propriétaire de faire des travaux pour une question de sécurité).

L'association a sollicité ses contacts au Conseil Régional et à la Ville de Besançon, en indiquant que cette décision n'était pas cohérente avec les dossiers en cours. La décision est finalement reportée à l'automne, afin d'attendre la position de la nouvelle équipe municipale.

Patrick Dignac, Vice-président de l'association, alerte également sur le fait que si des travaux venaient à être lancés et que le bâtiment est réaffecté à de l'habitat social , cela bloquera complètement les projets de l'association concernent la réhabilitation du Funiculaire et le projet touristique associé.

Ludovic Fagaut, candidat aux élections municipales, prend la parole pour donner des détails sur sa position vis-à-vis du Funiculaire, qu'il souhaite intégrer dans un grand projet "Port Citadelle", qui consiste en une meilleure jonction du coeur de ville, des Prés-de-Vaux et de la Citadelle. Dans le cadre d'un continuum historique, le Funiculaire constitue une pierre angulaire de ce projet. M. Fagaut mentionne également les différentes pistes de réflexion concernant les modèles d'exploitations possibles pour le Funiculaire (l'un d'entre eux pourrait être une SCOP par exemple - Société coopérative et participative), ajoutant que le fait que le Funiculaire n'ait pas été réhabilité plus tôt est une anomalie de l'Histoire.

Journées du Patrimoine

Le Président dresse un rapide compte-rendu des Journées du Patrimoine 2019. 14 bénévoles étaient mobilisés pour l'ouverture des 2 sites (gare basse et gare haute) et l'organisation d'animations, et visites guidées. Un groupe de musicien était également sur place.
600 visiteurs ont été comptabilisés sur les 2 jours.

A noter également, le lancement de la boutique en ligne de l'association (vente de produits dérivés, carte postales anciennes, …) à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Action à travers le Conseil Consultatif d'Habitants (CCH)

Patrick Dignac, membre du CCH, prends la parole et indique qu'il a souhaité, au sein du CCH, amené le dossier du funiculaire.
C'est dans ce cadre, qu'une balade sur le thème "Art Nouveau" a été organisée lors des Journées du Patrimoine par le CCH, balade au cours de laquelle figurait une étape sur le site du funiculaire.

Au passage, Patrick expose le travail de Laura Martinez, étudiante en communication, qui a intégré dans son cursus de doctorat universitaire un projet de balades en milieux urbains / périurbains. Laura a réalisé début 2020 un travail de parcours virtuel autour du Funiculaire, qui a été relayé par l'association (au travers des réseaux sociaux notamment). Les retours et commentaires reçus sont très positifs.

Patrick Dignac indique que le CCH a donné son accord pour financer la réfection des panneaux d'information à l'intérieur de la gare basse (qui se sont ternis avec le temps et ne sont plus lisibles pour certains).
Ce travail va être fait rapidement, et sera prêt avant les Journées du Patrimoine.

Patrick mentionne également que dans le cadre du partenariat avec le CCH l'association reçoit de l'aide matérielle (prêt de tables, bancs, stand…).

Laura Martinez prend la parole et indique qu'elle a connu le Funiculaire grâce à la visite "Art Nouveau" qui avait été organisée par le CCH (comme indiqué ci-avant).

Elle a pu travailler sur son projet pendant la période de confinement et a pu finaliser un premier parcours virtuel.

Patrick indique que ce travail pourrait être un bon support pour organiser des animations autour du Funiculaire en dehors des Journées du Patrimoine.

Au sujet des journées du patrimoine, Patrick remercie l'association "Rail Miniature 25" pour le prêt et l'installation de la maquette du funiculaire dans la gare haute.

Présence de l'association sur les réseaux sociaux

Le président dresse un rapide bilan de la présence de l'association sur Internet et les réseaux sociaux. Il rappelle que l'association est présente sur trois canaux de diffusion :

- le blog de l'association (www.besancon-funiculaire.com), qui existe depuis mars 2005. En 2019, 12 notes ont été publiées (23 en 2017). Les documents officiels sont régulièrement mis à jour (dossier de presse, comptes-rendus…). A chaque publication, une newsletter est envoyée (218 abonnés, contre 154 fin 2016).

- la page Facebook (https://www.facebook.com/funiculairebesancon), en ligne depuis 2011, continue sa bonne progression (689 « j'aime » à ce jour contre 574 un an auparavant), du fait de publications suivies et plus nombreuses. Elle est un complément indispensable au blog et permet des publications plus informelles et spontanées.

- le compte Twitter (http://www.twitter.com/funibregille), en ligne depuis 2015. A ce jour, on compte 194 abonnés (contre 147 un an plus tôt).

Rencontre avec les candidats aux élections municipales

Le président indique que plusieurs candidats aux élections municipales ont été rencontrés par l'association et pour certains, reçus sur le site du funiculaire. Il s'agit de Eric Alauzet, Nicolas Bodin (avant fusion de sa liste avec Anne Vignot), Alexandra Cordier, Ludovic Fagaut et Anne Vignot.

Le dossier « funiculaire » leur a été présenté, avec un accent sur la problématique de la gare haute et des financements de l'étude de faisabilité.

Il est à noter que 2 candidats présents au 2ème tour ont fait figurer l'étude de remise en fonctionnement du Funiculaire dans leur programme.

Martine Robin demande si l'étude est contraignante et engage à une remise en fonctionnement du Funiculaire. Alexandre Jury précise qu'une étude de ce type n'est jamais contraignante (les coûts peuvent par exemple être jugés trop élevés…) mais qu'elle

constitue un préalable nécessaire à tout projet de réhabilitation. C'est un passage obligé dans des projets de cette envergure.

Activités internes

Le conseil d'administration s'est réuni 2 en 2019, les 24 juin et 23 novembre. Les comptes-rendus sont en ligne sur le blog : http://lesamisdufuniculaire.hautetfort.com/documents-en-ligne.html

Le président présente ensuite la liste les articles disponibles à l'achat sur la boutique en ligne (lancée en 2019 juste avant les journées du patrimoine). Cette boutique est accessible à l'adresse suivante : https://afb.goodysmania.club/

Au niveau des ventes, la plupart des ventes ont été faites sur site lors des journées du patrimoine, grâce au stock commandé par l'association en prévision de cet évènement. Aucune vente n'est à ce jour réalisée sur la la boutique en ligne.
Patrick Dignac indique que cela fonctionne mieux sur place car ce type d'objet et thème se vend mieux dans l'instant.

Le stock restant devrait être suffisant pour les Journées du Patrimoine de cette année, mais suite à une question de Léa Bottagisi, il sera vérifié s'il est nécessaire de recommander certains objets.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2019.

Rapport financier 2019

Le Président donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique de l'année 2019.

On peut considérer le résultat comme étant à l'équilibre (-52.05€), tout comme l'anné précédente (pour mémoire résultat 2018 : -0.71€).

Le budget de fonctionnement s'élève à 1628 € est similaire aux autre années (ordre de grandeur 1500 / 1600 €) et inclut 500 € de subvention Ville, couvrant la location de la gare basse et une partie de l'assurance. Le Président indique que l'association vient d'ailleurs de recevoir un courrier de la Ville de Besançon l'informant du renouvellement de cette subvention pour 2020.

Le budget Journées du Patrimoine s'élève à 1140 € (fonds propres), le projet gare haute, 770 € (impression de flyers, contreparties envoyées dans le cadre de la collecte de fonds de 2018, expéditions…).

Le montant des dépenses en 2019 s'élève à environ 2550 €.

Au niveau des recettes, la vente de marchandises (articles de la boutique en ligne) a rapporté 335 €, les cotisations des adhérents représentent 1000 € et les dons 882 €.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2019.

Programme d'activités 2020

Le Président détaille le programme d'activités pour 2020, et précise qu'il se situe dans le prolongement des actions engagées en 2019.

Rencontre avec les nouveaux élus

La nouvelle équipe municipale devra être rencontrée rapidement pour définir les actions à mener concernant les dossiers en attente (gare haute et étude de faisabilité en priorité).

Patrick Dignac indique que l'association est consultée par certains des candidats et qu'il faut continuer à imaginer ce qu'on peut proposer pour valoriser notre projet (arguments, …) afin que l'association soit prise en considération.
Patrick propose qu'un groupe de réflexion soit formé pour réfléchir à des idées.
Martine Robin indique qu'un espace restauration existe au bord du Doubs, et qu'il y est organisé de temps à autres des exposition d'oeuvres d'arts. Cela pourrait une idée dont l'association pourrait s'inspirer. Martine propose également de créer un recueil d'idées des adhérents, afin de pouvoir ensuite les trier et les hiérarchiser.

Patrick réagit en précisant qu'un événement hors journées du patrimoine en lien avec le projet de Laura peut permettre de se retrouver et de favoriser l'émulation d'idées.

Poursuite de la campagne d'adhésions

Alexandre Jury indique qu'une campagne de distribution de plaquettes pourrait être organisée à l'automne.

Patrick Dignac indique que cela est préférable afin d'attendre la nouvelle équipe municipale qui sera en place.
Patrick mentionne également qu'une urgence matérielle sur l'abri de la gare haute pourrait survenir. Il y a une inquiétude au niveau d'un arbre qui a poussé et il faudrait contrôler les étais en place.

Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre

Alexandre Jury confirme que les journées du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2020. Un appel à volontaires sera fait début septembre.

Laura Martinez indique qu'une version sur application mobile de son projet pourrait être prête à cette date et pourrait être proposée aux visiteurs, qui pourraient effectuer une visite libre avec l'application mobile en appui.
Léa Bottagisi mentionne que cela pourrait en plus attirer un autre public, notamment les adolescents.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2020.

Budget prévisionnel 2020

Le président présente le budget prévisionnel 2020 et indique qu'un gros poste de dépense est l'étude de faisabilité sur l'étude (environ 33 000 €, sur un budget total de 37800 €). L'exécution du budget dépendra donc en grande partie de l'engagement ou non de l'étude de faisabilité, lié au dossier "gare haute".

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2020.

Cotisation 2019

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2020.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

Conseil d'Administration

Aucun membre du conseil d'administration n'est démissionnaire.

Après échanges dans l'assistance, aucun candidat, ne se déclare.

Tous les membres sortants souhaitent se représenter. La liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Jean-Bernard LEMOINE, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Léa BOTTAGISI Benjamin GOIZET, Gérald DEMOULIN, Pierre DAGUET, et Christophe GRAS.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2019) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 30 minutes. De l'assemblée générale il a été dressé le présent compte-rendu ainsi qu'un procès verbal signé par le président et le trésorier.

Christophe Gras, secrétaire